MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL

1700, rue Principale
Saint-Michel (Québec) J0L 2J0
Tél. : (450) 454-4502 Fax. : (450) 454-7508
www.municipalite-saint-michel.ca

Bulletin d'information municipal mensuel

Édition du mois d'août 2012

CONGÉ

Veuillez prendre note que le bureau municipal sera fermé le lundi 3 septembre 2012 pour la Fête du Travail.

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Projet de règlement numéro 185-27 modifiant le règlement numéro 185 sur le zonage

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que :

1. Lors de la séance du 7 août 2012, le Conseil municipal a adopté le projet du règlement numéro 185-27 modifiant le règlement 185 sur le zonage.
2. Ce règlement a pour objet :
   a) D'ajouter, à titre d'usage autorisé à l'intérieur de la zone CR-3, l'usage suivant : « Résidentiel, multifamilial (maximum logements) 6 »
3. Une assemblée publique de consultation aura lieu mardi le 4 septembre 2012 à 19h00 au 1700 rue Principale quant à l'objet et aux conséquences de l'adoption de ce projet. Au cours de cette assemblée, le Conseil municipal expliquera le projet et entendra les personnes et organismes désirant s'exprimer.
4. Le projet de règlement peut être consulté à mon bureau, aux heures habituelles d'ouverture.
5. Ce projet contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

LE TOUT conformément à la Loi

_____ _____
Date Micheline Lemay, Dir.gén. & Sec.-trés.

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Projet de règlement numéro 185-28 modifiant le règlement numéro 185 sur le zonage

AVIS PUBLIC est par les présentes donnée que :

1. Lors de la séance du 7 Août 2012, le conseil municipal a adopté le projet du règlement numéro 185-28 modifiant le règlement 185 sur le zonage.
2. Ce règlement a pour objet :
   a) D'augmenter le nombre minimal de case de stationnement, pour les usages du groupe résidentiel, de 1,5 à 2 cases par logement, pour l'ensemble du territoire de la municipalité.
3. Une assemblée publique de consultation aura lieu mardi le 4 septembre 2012 à 19h00 quant à l'objet et aux conséquences de l'adoption de ce projet. Au cours de cette assemblée, le conseil municipal expliquera le projet et entendra les personnes et organismes désirant s'exprimer.
4. Le projet de règlement peut être consulté à mon bureau, aux heures habituelles d'ouverture.
5. Ce projet contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

LE TOUT conformément à la Loi

_____ _____
Date Micheline Lemay, Dir.gén. & Sec.-trés.

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Projet de règlement numéro 220-1 Modification du règlement relatif aux usages conditionnels

AVIS PUBLIC est par les présentes donnée que :

1. Lors de la séance du 7 août 2012, le conseil municipal a adopté le projet du règlement numéro 220-1 modifiant le règlement no 220 relatif aux usages conditionnels.
2. Ce règlement a pour objet :
   a) D'assujettir les zones R-1, R-2 et R-16 à l'application d'un nouveau règlement relatif aux usages conditionnels.
   b) Définir les usages conditionnels autorisés : **Groupe commercial** / Entrepreneur en construction.
3. Une assemblée publique de consultation aura lieu mardi le 4 septembre 2012 à 19h00 au 1700 rue Principale quant à l'objet et aux conséquences de l'adoption de ce projet. Au cours de cette assemblée, le conseil municipal expliquera le projet et entendra les personnes et organismes désirant s'exprimer.
4. Le projet de règlement peut être consulté à mon bureau, aux heures habituelles d'ouverture.
5. Ce projet contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

LE TOUT conformément à la Loi

_____ _____
Date Micheline Lemay, Dir.gén. & Sec.-trés.

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée, Micheline Lemay, Directrice générale et Secrétaire-trésorière de ladite Municipalité, que les membres du Conseil, lors d'une séance ordinaire qui sera tenue mardi le 4 septembre 2012 à 19h30 au 1700 rue Principale, statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets de la demande : autoriser la construction d'une plate-forme pour accéder à la piscine hors terre à 1 mètre de la limite de lot

Cette demande est localisée comme suit : 1697 rue Christian sur le lot 3990929

Toute personne et/ou organisme intéressés pourront se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande de dérogation.

Fait et donné à St-Michel, ce jour du mois d'août 2012.

Signé : _____

Micheline Lemay, Dir. Gén. & Sec.-trés.

SUBVENTIONS

Pour votre information, il est important de savoir que la Municipalité de St-Michel donne des subventions pour les enfants qui pratiquent le hockey mineur et le patinage artistique à l'Aréna de St-Rémi. La Municipalité paie pour chacun des enfants, 40% de l'inscription et ce, jusqu'à concurrence de 200.00$. Cette subvention est payée directement chaque année à l'Association de hockey mineur Les Jardins du Québec et au Club de Patinage artistique Les Jardins du Québec afin que les parents paient un montant moindre à l'inscription de leurs enfants.

L'ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR DES JARDINS DU QUÉBEC SAISON 2012-13

L'Association du Hockey Mineur des Jardins du Québec vous invite à sa soirée d'inscriptions MERCREDI LE 15 AOÛT 2012 de 18:30 À 21:00 hres à L'ARÉNA DE ST-RÉMI

CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE

Le temps des inscriptions au Club de Patinage artistique Les Jardins du Québec est arrivé !

Les inscriptions auront lieu le mercredi 22 août 2012 et mardi 28 août, de 19h00 à 21h00 à la salle Jonquille du Centre communautaire de St-Rémi. Pour toutes questions, communiquez avec Marie-Eve au 450-454-7920. Gros merci,

Isabelle Brouillard Présidente, CPA Jardins du Québec 450-454-7138

PATIN LIBRE À L'ARÉNA DE ST-RÉMI

Le Conseil municipal de St-Michel donne, à chaque année, une subvention de 1,500.00$ au Centre sportif régional Les Jardins du Québec afin que les citoyens de St-Michel puisse profiter d'heures de patinage libre gratuit à l'Aréna. À compter du 2 septembre 2012, les heures de patinage libre seront les suivantes :

Dimanche de 12h00 à 13h00 Mercredi de 14h00 à 15h00 (Adultes seulement) Jeudi de 17h00 à 18h00

« « Port du casque protecteur obligatoire » »

Racont'Arts

Assemblée Générale du *Racont'Arts*

L'organisme tiendra son assemblée générale annuelle, mercredi le 5 septembre 18h30, au 1710 rue Principale St-Michel. Un léger goûter sera servi pour les membres actuels et pour ceux qui désireraient le devenir. L'inscription et le renouvellement du ¨¨membership¨¨ se fera sur place.

Toute la population et particulièrement les artistes et artisans de la région ayant participés aux activités organisées par ***Le Racont'Arts*** sont conviés à assister à cette assemblée.

Pour confirmer votre présence et pour de plus amples renseignements veuillez communiquer avec Nataly Boulerice, directrice ou Denise Daoust agente de développement au 450-454-4333 ou par courriel au info@racontarts.org

Ouverture d'une Brocante à St-Michel

Le Racont'Arts veut vous présenter sa brocante mardi le 4 septembre de 13hrs30 à 18 hrs, dans le garage de la Maison de la Culture, 1710 Principale, St-Michel.

C'est un lieu de récupération et réutilisation d'objets de petites valeurs, utiles, décoratifs, et parfois farfelus. Ce qui a été précieux pour vous peut faire le bonheur d'une autre personne.

D'ici là, c'est le temps de vider votre grenier, faites le ménage de vos armoires et de votre sous-sol. On prend de tout à l'exception des électroménagers et des vêtements. Pour de plus amples informations appelez-nous au 450-454-4333. Votre collaboration nous est précieuse !

Les profits permettront au Racont'Arts de se maintenir en bonne santé financière pour vous offrir plus d'activités.

Nataly B. en Spectacle à La Villa St-Michel

Tout le monde est invité à venir célébrer l'été à la Villa St-Michel au 1740 principale, vendredi le 17 août 2012, à partir de 12h00.
La fête est un grand Pic-Nic familial. Sur place, on vous offrira hot-dog, blé dinde et plus encore. Le tout agrémenté par la charmante voix et la jolie musique de **Nataly Boulerice** et c'est **gratuit**.
On vous attend en grand nombre
Une belle sortie estivale, soyez-y.
Pour informations, veuillez communiquer avec Lana au 514-757-3848